

« Nathalie Goulet - Publication du patrimoine : non au maccarthysme à la française »

12/04/2013

Nathalie Goulet - Publication du patrimoine : non au maccarthysme à la française

Aujourd'hui le chaos de l'affaire Cahuzac, a créé un climat maccarthyste qu'il ne faut à aucun prix alimenter par des mesures prises sous le coup de l'émotion.

La question de la fraude fiscale, amalgamée avec celle de la moralisation de la vie publique, créé un climat délétère, regrettable à l'égard de tous les élus qui ont, dans leur très grande majorité, le sens de l'Etat et de l'intérêt général.

La Commission de transparence de la vie politique dispose de l'ensemble des déclarations de patrimoine des élus, c'est une bonne initiative que de renforcer les moyens dont elle dispose. La publication des patrimoines des élus en ordre dispersé, sur des sites non sécurisés donnant accès aux adresses personnelles est une mauvaise initiative, dangereuse pour la démocratie.

Si la loi décide de ces publications, elles doivent être faites sous la houlette de la Commission de transparence de la vie politique, respecter les données privées, concerner les hauts fonctionnaires et les dirigeants de toutes les entreprises dont l'Etat est actionnaire.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)